



J'affirme que la santé et la sécurité sont le fondement de toutes les actions au sein d'ODZ Consultants.

Pour ce faire nous nous engageons

- à ce que nos modes de fonctionnement soient maîtrisés
- à être à l'écoute de nos clients,
- à être à l'écoute de nos collaborateurs quelques soient leur statut
- à être à l'écoute des fournisseurs et sous-traitants éventuels,

afin de progresser en permanence.

Pour cela, je mets en place une organisation qui s'appuie sur les moyens de l'entreprise et qui respecte les principes édictés dans le référentiel Système Commun MASE/UIC auquel la société adhère :

- L'intégration de collaborateurs plutôt que l'appui de personnels intérimaires,
- La formation du personnel à travers le plan annuel de formation, les causeries, et le compagnonnage,
- L'implication du personnel dans l'analyse & la prévention des risques liés à nos métiers, les remontées de situations dangereuses ET des nouvelles situations de travail, l'animation des causeries, les visites & audits SSE, le retour d'expérience sur les affaires,
- Le respect de la réglementation en vigueur par notre dispositif de veille & de contrôle,
- Les communications sur la prévention des addictions,
- L'encouragement à la mise en oeuvre du droit de retrait pour chaque situation de travail qui le nécessite,
- L'accompagnement spécifique des collaborateurs en liaison avec le contexte sanitaire et la généralisation du télétravail.

Pour assurer l'intégrité physique des collaborateurs d'ODZ Consultants et tenir compte de notre environnement, les objectifs suivants sont fixés :

Santé :

- Être à jour des suivis médicaux pour l'ensemble des salariés
- Maintenir la sensibilisation sur les risques liés à la santé du personnel

Sécurité :

- Maintenir le zéro accident du travail avec arrêt et sans arrêt
- Maintenir les espaces d'échanges formels (réunions ODZ, réunions de service, EIA...) et informels pour tirer les bénéfices des retours d'expériences

Environnement :

- Maintenir la politique de voyage en faveur du transport en commun dans un double objectif : La prévention du risque routier et un impact environnemental le plus faible possible.
- Maintenir les règles de tri de nos déchets.
- Limiter notre consommation de papier.

L'implication de tous est indispensable pour réussir à maintenir notre niveau de sécurité.

Fait à Lyon, le 08 Mars 2021

Pierre ODORIZZI, Président



Agissons ensemble sur le risque industriel

63 rue André Bollier – 69007 LYON – Tél. : 04.72.71.00.34 – Fax. : 04.72.71.38.95
 Courriel : contact@odz-consultants.com – Internet : www.odz-consultants.com

RCS 450 190 087 LYON ; APE : 7112 B SARL au capital de 80000 €